

LE FRANÇAIS AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ MONTRÉLAISE



LE MOUVEMENT MONTRÉAL FRANÇAIS VISE À MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE pour assurer l'avenir du français et en faire la langue officielle et commune dans la région métropolitaine de Montréal. Faire du français la langue publique commune à Montréal c'est:

- un facteur essentiel de l'inclusion des nouveaux arrivants à la société québécoise
- la condition première pour assurer l'avenir du français au Québec, seul État majoritairement francophone des Amériques
- une contribution majeure à la défense de la diversité culturelle dans la mondialisation



DEVENEZ MEMBRE!

Prénom, nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Adhésion 10 \$

Adhésion étudiante 5 \$

Don _____

Total _____

Faites parvenir ce coupon et votre paiement par chèque à l'ordre du **Mouvement Montréal français** ou inscrivez-vous directement en ligne.

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
514 843-8851, poste 241
www.montrealfrancais.org

« En proclamant le français langue officielle du Québec et en reconnaissant à tous les Québécois le droit au français dans tous les domaines de la vie québécoise, nous faisons de cette langue un bien commun national, le bien commun de tous les Québécois, le moyen par excellence de cohésion et de dialogue entre Québécois de diverses origines en même temps que le moyen d'expression de l'identité québécoise face au monde. »

– Camille Laurin, 1977



Mouvement Montréal français
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
514 843-8851, poste 241 www.montrealfrancais.org

Écrivez-nous à info@montrealfrancais.org




Mouvement
Montréal français

FAIRE DU FRANÇAIS LA VÉRITABLE LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE

COMME C'EST LE CAS POUR LA LANGUE OFFICIELLE DANS LA PLUPART DES ÉTATS, le français, au Québec, devrait être, non seulement la langue utilisée par les francophones entre eux, mais la langue publique commune, c'est-à-dire la langue parlée entre citoyens de langues maternelles différentes.

Ainsi, au Québec et surtout à Montréal, si les services publics sont bilingues – systématiquement offerts en anglais – les nouveaux citoyens comprendront qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser la langue française. Un principe de base en la matière devrait guider la politique linguistique: on devrait présumer que toute personne résidant au Québec connaît le français.

POUR UNE MONDIALISATION ÉQUITABLE



PARTOUT DANS LE MONDE EXISTENT DES LOIS LINGUISTIQUES. Dans la plupart des pays, l'aménagement linguistique repose sur le principe de territorialité: sur un territoire donné, une seule langue est utilisée dans le secteur public. C'est la langue officielle. Ce principe est essentiel au respect de la diversité linguistique et culturelle dans la mondialisation.

Accorder le même statut à l'anglais et au français équivaldrait à redonner la dominance à l'anglais, car des droits égaux appliqués à des langues inégales (2% de francophones en Amérique du Nord) ne produisent jamais des situations égalitaires.



SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL, LA PROPORTION DES FRANCOPHONES – LANGUE PARLÉE À LA MAISON – EST DE 54%, SOIT UNE CHUTE DRAMATIQUE DE 7,6 POINTS DE POURCENTAGE EN 10 ANS !

L'AVENIR DU FRANÇAIS N'EST PAS ASSURÉ DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL COMPRENDRA BIENTÔT LA MOITIÉ DE LA POPULATION DU QUÉBEC. Elle accueille plus de 80% des nouveaux arrivants au Québec. L'anglicisation de Montréal portera un coup fatal à notre culture et à notre identité en tant que peuple.

La Loi 101, bien qu'affaiblie par de nombreux amendements, a amené des progrès considérables dans plusieurs secteurs. Mais ces progrès sont insuffisants pour assurer l'avenir du français au Québec. Dans un contexte de bilinguisme institutionnel, cette tendance risque d'affaiblir encore davantage le pouvoir d'attraction du français.

- **PRÈS DE 40% DES ALLOPHONES AU QUÉBEC UTILISENT RÉGULIÈREMENT L'ANGLAIS AU TRAVAIL**
- **PRÈS DE 46% DES ALLOPHONES CHOISISSENT L'ANGLAIS COMME LANGUE PRINCIPALE À MONTRÉAL ALORS QUE 90% D'ENTRE EUX DEVRAIENT CHOISIR LE FRANÇAIS POUR RESPECTER LE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES FRANCOPHONES**

Source : Conseil supérieur de la langue française et Statistique Canada; données de 2006

« Force est de constater que la généralisation de l'usage du français au travail ne s'est pas opérée, en ce qui concerne la plus grande partie des travailleurs allophones, et que la langue de convergence demeure l'anglais dans bon nombre de cas. »

– Conseil supérieur de la langue française, 2005